



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 111605

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 bilan et perspectives ». Il est notamment recommandé, en l'absence de préfet et de sous-préfet délégué à la ville ou à l'égalité des chances, de faire des sous-préfets des arrondissements dont une ou plusieurs communes sont éligibles à la politique de la ville, des sous-préfets délégués à la ville et à l'égalité des chances. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 111605

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 28 novembre 2006, page 12313